

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 MARS 2014

Etaients présents : tous les membres en exercice sauf Madame DUBIEF Martine qui a donné procuration à Monsieur MACAIRE Didier

Monsieur FLAGEOLET Johan qui a donné procuration à Monsieur LHUISSIER Louis

Messieurs BENIS Marcel et FAURé Sylvain absents, non excusés.

Secrétaire de séance : Mademoiselle GUERITTEE Florence

.....

Le compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 31 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité. Une observation est cependant apportée par Mme GAUTHERON Christiane qui fait remarquer que lors de la séance précédente, le conseil municipal avait délibéré sur le tarif de location de la salle au Comité des Fêtes pour l'année 2014 mais que la décision rendue n'a pas été mentionnée dans le compte rendu du 31 janvier 2014. Il est donc inscrit que lors de sa séance du 31 janvier 2014, le conseil municipal a décidé de maintenir en 2014 le forfait de location de la salle des fêtes à 57€ pour le comité des fêtes auquel vient s'ajouter la location de vaisselle

- **Tirage au sort des jurés d'Assises**

La Préfecture de Côte d'Or demande à l'ensemble des communes de procéder au tirage au sort des jurés d'Assises pour l'année 2014. La commune de Losne, doit désigner 10 personnes parmi ses électeurs, 3 jurés supplémentaires seront désignés par Arrêté Préfectoral.

Après tirage au sort sur la liste électorale, les électeurs, dont les noms suivent, sont susceptibles de siéger en Cour d'Assise, il s'agit de : Mme BAUDARD Michèle épouse DEGRÂCE ; Mme NOIROT Patricia épouse TRULLARD ; M. BLAMPIED Thierry ; M. GERBET Philippe ; M. LEFRANCOIS Pascal ; M. SUZZONI Alexandre ; M. GILLES Jacques ; Mme BONVALOT Claudette épouse GARNIER ; Mme CANSEVER Nuray épouse ALTAY ; Mme BARBERET Julie épouse HUDELLOT.

- **Tenue des bureaux de vote**

Pour le premier tour des élections municipales qui se déroulera le 23 mars prochain, les tours de bureau de vote seront définis par tranche de 2h 30. La tenue du bureau de vote sera assurée par le maire ou un adjoint qui occuperont les fonctions de président et deux assesseurs

Le bureau de vote ouvrira à 8 heures et fermera à 18 heures. Après concertation entre les membres du Conseil Municipal, la tenue du bureau sera répartie de la manière suivante par tranche de 2h 30 :

Horaires	Président	Assesseurs
8h – 10h30	ZADOINOFF Yvan	DUBIEF Martine ; DONIUS Bernadette
10h30-13h00	PAGEAUT Annie	GUERITTEE Florence ; MACAIRE Didier
13h00-15h30	LHUISSIER Louis	BREBANT Laurence ; FLAGEOLET Johan
15h30- 18h00	GAUTHERON Christiane	CATINOT Patrick ; JANKOWIAK Alain

- **Travaux Pont de Saône**

La réunion préparatoire concernant la réfection des superstructures du Pont de la Saône s'est tenue mardi 11 mars 2014 en mairie de Saint Jean de Losne en présence des représentants du Conseil Général, maître d'ouvrage, la DDT (Direction Départementale des Territoires secteur Beaunois), les élus des communes de Saint Jean de Losne et Losne, le Conseiller Général du canton de Saint Jean de Losne, les services techniques de Saint Jean de Losne et l'entreprise retenue.

La réunion avait pour objet, la mise en place du sens de circulation dans les deux agglomérations pendant la durée des travaux qui s'étaleront d'avril à octobre 2014. La réunion s'adressait plus particulièrement aux élus.

La prochaine réunion préparatoire aura lieu mercredi 19 mars 2014 à 9 heures en mairie de Losne.

Location d'immeuble

L'entreprise DL Equipement, retenue pour le marché de réfection des superstructures du Pont de la Saône a adressé une demande de location pour le local sis 1^{er} étage de l'ancienne mairie, 21 rue Nationale. Le local doit servir de poste de commandement pour les entreprises.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la mise à disposition du local commercial sis 1^{er} étage de l'ancienne mairie 21 rue Nationale. Il est voté, la somme de 200 € par mois comme loyer auquel s'ajouteront les charges (eaux, gaz électricité). Une convention sera établie entre la collectivité et la Société DL Equipement et conclue pour une durée de 6 mois soit du 1^{er} avril au 31 octobre 2014.

Un avenant à la convention sera pris si les travaux devaient se prolonger au-delà de la date

- **Contrat de maintenance PAC-VMC écoles**

Le maire informe que l'entreprise PRUNEAUX sise à BANS (Jura), entreprise retenue pour l'installation de la PAC (Pompe à Chaleur) et VMC dans le cadre du marché de l'extension du groupe scolaire de Losne a émis le souhait de ne plus effectuer la maintenance et l'entretien.

Depuis plus d'une année, la charge de l'entretien et de la maintenance incombe à l'entreprise ACB représentée par M. BERGER Cyril et dont le siège social est situé sur Losne.

L'entreprise ACB a fait parvenir une proposition de contrat de maintenance pour la pompe à chaleur et la VMC. Le contrat implique 2 visites annuelles comprenant les déplacements et l'assistance téléphonique pour un montant de 1560€TTC par an. Les prestations suivantes sont incluses :

- Visite PAC ; visite centrale double flux ; visite de l'ensemble régulation + pompe
Une remise de 5% est actée sur toutes les pièces de rechange, main d'œuvre et les déplacements (hors visites annuelles)

Le contrat est conclu pour une année avec reconduction tacite et peut être dénoncé trois mois avant son échéance.

Le conseil municipal propose que le contrat soit signé, pour une durée de 1 an, avec l'entreprise ACB selon les conditions définies dans l'acte.

- **Prévisions budgétaires**

Le 4 mars 2014, Mme LAY trésorière de Saint Jean de Losne a validé le projet de budget pour 2014. Ce dernier ne pourra être voté que courant avril du fait que les dotations allouées par l'Etat ne sont pas encore communiquées à ce jour.

- **Transfert de parcelle**

Le maire informe qu'il s'est vu destinataire d'une demande de la part de Monsieur BERGER Louis, pour le transfert de la parcelle cadastrée ZE 1 sise Champ Fagot dont il est locataire au profit de sa belle-fille, Mme BERGER Angélique, exploitante agricole.

Le conseil municipal accepte le transfert de ladite parcelle. La demande sera entérinée par délibération et changement du bail

- **Demande de subvention**

Les Amis des Ecoles maternelles du canton de Saint Jean de Losne présidée par Mme KOSOROG Tatiana, est une association dont le but est de gérer entre autre le prêt de matériel pédagogique en direction des écoles maternelles adhérentes et de porter des programmes communs. La sollicitation de subvention est engagée dans le but d'acquérir du matériel pédagogique en relation avec les bases du langage. L'école maternelle de Losne est concernée par le projet.

Il est décidé à l'unanimité d'allouer à l'association « les amis des écoles maternelles du canton de Saint Jean de Losne », la somme de 200€ au titre de subvention, les crédits sont inscrits au budget 2014

- **Accord d'une subvention.**

Le maire rappelle qu'il a récupéré auprès des écoles maternelles de Gevrey-Chambertin, du mobilier tel que tables, chaises, meubles de rangement pour les écoles de Losne. Le maire suggère d'accorder une subvention à la coopérative scolaire des écoles maternelles de Gevrey-Chambertin en remerciement. Ce mobilier a pu être récupéré grâce à un professeur des écoles de Losne et domiciliée sur Gevrey-Chambertin. Les écoles de Gevrey se retrouvent au sein d'un groupe scolaire communautaire, de ce fait, le mobilier des écoles de la commune se retrouvait en surplus et était destiné à être détruit. Pour remercier de la donation de ces biens, les élus de la commune de Losne décident d'attribuer une subvention de 300€ à la coopérative scolaire de l'école maternelle de Gevrey-Chambertin.

- **Personnel communal**

Emploi du foot

Le maire informe que le contrat de travail de l'agent, emploi aidé au stade de foot, arrive à échéance le 14/04/2014, et que ce contrat peut être renouvelé une fois sur une période de 1an mais que le renouvellement de la convention du contrat aidé doit être fait courant du mois de mars auprès de Pôle Emploi. Le taux de prise en charge doit passer de 80% à 75% pour la participation de l'Etat. Les communes de Saint Usage et de Saint Jean de Losne ont été contactées pour connaître leurs positions sur la poursuite

de l'emploi. Les communes de Saint Usage et de Saint Jean de Losne ont émis un avis favorable à la reconduction du contrat aidé.

Le Conseil municipal de Losne décide de reconduire le contrat pour une durée de 1 an ; le travail fourni par le personnel en poste donne entière satisfaction. Les démarches administratives seront effectuées auprès de Pôle Emploi pour renouveler la prise en charge du contrat.

Emploi salle des Fêtes

Le contrat de travail de 6 mois de l'agent en charge de l'entretien de la salle des fêtes arrive à terme le 03 avril 2014. La personne en poste actuellement peut bénéficier d'un renouvellement de contrat de 6 mois soit jusqu'au 03 octobre 2014.

Le conseil municipal décide de reconduire pour une durée de 6 mois le contrat de travail de l'agent. Un avenant au contrat , conclu en date du 04 octobre 2013 sera pris.

- **Remboursement sinistre par Groupama**

Le sinistre survenu le 08/10/2012 et concernant le choc d'un véhicule sur 6 bornes devant les écoles a fait l'objet d'un remboursement de la franchise. Groupama a adressé un règlement par chèque . Le Conseil accepte la somme remboursée. Le chèque fera l'objet d'un encaissement par la collectivité.

- **Dégrèvement Taxe Foncière 2013**

Les services des impôts ont adressé un chèque relatif au dégrèvement de la taxe foncière dans le cadre des inondations survenues en 2013. Le conseil accepte l'encaissement du chèque transmis.

- **Droit de préemption.**

Après étude des droits de préemption adressés à la commune, il est décidé que la collectivité n'exercera pas son droit de préemption sur les immeubles désignés

Parcelles ZH 56 « Les Comblots » pour une surface de 1840m² et ZH 112 sise 34 rue du Château pour 1040m², la demande émane de Maître BARHEN Notaire à Dole (jura)

Parcelle cadastrée AC 125 et sise 19 rue du Paradis pour une contenance de 12a 20ca , demande émanant de Maître BRESSON Notaire à Saint Usage (Côte d'Or)

- **Questions diverses**

Réengagement de GRAS Mickaël au sein du CPI de Losne

M. GRAS Mickaël a fait parvenir une demande de réengagement au sein du CPI. Le lieutenant AURAY a émis un avis favorable à cette réintégration. Le maire, souhaite avoir l'avis du Conseil municipal sur le réengagement de M. GRAS

Les membres du conseil décide de réengager M. GRAS au sein du CPI de Losne. Le maire apposera son avis favorable sur la demande avant que cette dernière ne soit adressée aux services du SDIS

Pré-notification DETR 2014

Le maire informe que la préfecture a adressé en date du 11 février 2014, un courrier émettant un avis favorable à l'attribution de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de réfection de l'église. Le montant de cette dotation représentera 20% de 117 805,20€ HT soit 23 561,04€

Travaux électricité logement communal

Des devis pour la réfection de l'électricité du logement communal sis 23 rue Nationale à Losne, ont été sollicités auprès d'entreprises spécialisées. En effet, le système électrique du logement est vétuste et non conforme aux normes actuelles. Trois entreprises ont été contactées pour établir un devis. Il s'agit de l'entreprise AB JOURDHIER d'Esbarres ; Ets VAILLARD de Champdôtre et entreprise TELLA de Pagny .

A ce jour, deux entreprises ont adressé en mairie leurs devis . Il s'agit de l'entreprise VAILLARD et de l'entreprise TELLA .Le maire informe que les travaux sont inscrits au budget 2014, mais qu'il serait préférable que la décision soit prise par le nouveau conseil

Travaux église

Le maire informe le conseil municipal sur l'avancée des travaux de réfection des façades de l'église. Les pierres du clocher et les joints sont terminés . Les pierres sont imperméabilisées.

La pose des abassons devrait intervenir semaine 12. L'échafaudage pourra ainsi être retiré.

Afin de fixer les grilles de protection des vitraux, l'entreprise CONTET BOURROTTE fournira les accroches de fixation des grilles. Le personnel communal effectuera le travail de remise en place des protections. L'entreprise CONTET BOURROTTE facturera, hors marché, la fourniture des accroches.

Ecoles

Le compte rendu de la réunion de l'école maternelle est fait à l'assemblée. De nombreux projets concernent les sorties et les activités.

Des devis ont été demandés pour l'acquisition d'un ordinateur qui doit être installé dans la salle de bibliothèque afin de permettre l'informatisation des livres. La décision d'achat reviendra au nouveau conseil municipal.

Il est rappelé que les inscriptions en maternelle pour l'année 2014-2015 se dérouleront le jeudi 22 mai et vendredi 23 mai 2014. Les horaires seront communiqués ultérieurement.

Notification du Conseil Général

Le maire informe avoir reçu du Conseil Général un courrier faisant part que les travaux du Pont de Saône sont inscrits au budget primitif 2014 du département.

Présentation plaquette VILLCO AVENIR

L'association VILLCO AVENIR a adressé à la mairie la plaquette relative au projet par lequel elle souhaite faire revivre par des expositions de collections de tous genres les vitrines des commerces de Saint Jean de Losne. L'ouverture officielle au public de des expositions est fixée au 27 avril 2014.

Compteurs d'eau au camping.

A la réception des factures SDEI en début d'année, il a été relevé que les compteurs d'eau du camping ne faisaient état d'aucune consommation mais que l'abonnement, lui, continuait de courir. Sur l'année, les abonnements des 2 compteurs engendrent une dépense de 300€.

Le Conseil municipal décide le retrait de ces compteurs, la demande en sera faite auprès de la SDEI .

Convention pompiers

Le SDIS (Service Départemental d' Incendie et de Secours) a fait parvenir le tableau récapitulatif de l'année 2013 des heures que le caporal HUDELLOT a effectué dans le cadre de sa mise à disposition auprès du Centre de Secours de Saint Jean de Losne. Le nombre des heures de mise à disposition s'élève à 64h 14.

Séance levée à 22 heures

Le maire

Y.ZADOINOFF